



SUR LE NET



digital.union@sonapresse.com

@ULTURE WEB...

" Les portraits de Christopher ", l'imposture au cœur d'une polémique

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

QUE d'agitation ces dernières 48 heures autour des portraits de Ray ! Vous devez vous poser cette question : qui est Ray ? Christopher Ray Ngari est un jeune homme portraitiste qui, grâce à son "talent", a su drainer plus de 17 000 followers sur sa page Facebook. L'artiste sait reproduire et dessiner des portraits en peinture, faits à la main.

C'est du moins ce qu'il déclare sur ses nombreuses publications. Lesquelles ont séduit une bonne fourchette de personnalités publiques. Les prestations dont la qualité est appréciée vont de 120 000 à 180 000 francs en fonction du format. Tout allait bien pour ce jeune homme dont la constance et la rigueur dans le travail ne souffraient d'aucune contestation jusqu'à l'invasion des applications Dawnai, Photo-Lab, TooMe qui ont actuellement le vent en poupe.

Selon certaines révélations, ses créations sont issues du logiciel de type "Dawn AI", nourri à l'intelligence artificielle qui crée facilement des avatars photo réalistes. Les résultats des créations issues de ces applications



Christopher Ngari est au cœur d'une polémique liée à la création de ses portraits.

ont très vite été comparés aux réalisations de Ray. Utilise-t-il ces applications pour la réalisation de ses portraits ? Si oui, il s'agit d'une autre forme d'art que la peinture à la main. Alors il se peut qu'il s'agisse là d'une supercherie qui n'a pas fini de susciter l'ire des internautes qui crient à la duperie.

Fait plus flagrant, après vérification, Christopher serait adepte

de plagiat. Il aurait usurpé des vidéos et dessins sur Instagram et se les serait appropriés sur sa page Facebook. Fait bizarre : toutes les publications dont les sources ont été retrouvées. Cherchant à se défendre, le jeune homme s'est proposé de faire un direct sur Facebook. Il y publie alors une vidéo dans laquelle il donne l'impression de dessiner en live dans l'intention de se la-

ver de toutes ces accusations. Résultat des courses : la vidéo postée est celle d'un Indien dont la publication date du 17 août dernier. Au regard de la situation qui prévaut, Ray Christopher Ngari va-t-il apporter des justifications plausibles ? L'Union suggère que Ray C. Ngari fasse un portrait en public, histoire de tordre définitivement le cou à toutes ces accusations.

L'actu du web

Par R.H.A

JOSEY ET SEREY DIÉ, ENCORE PLUS UNIS APRÈS LE CONCERT



Au lendemain de son concert, la chanteuse Josey a rendu un bel hommage à son amoureux et boss, Serey Dié. " Il n'y a eu aucun sponsor, juste DIEU et toi", a écrit la chanteuse ivoirienne sur ses réseaux sociaux au lendemain de son spectacle le samedi 17 décembre 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire. Après l'épisode manqué de Wizkid, les mélomanes d'Abidjan avaient rendez-vous avec l'auteur de la célèbre chanson "Diplôme". L'un des faits marquants de ce concert est la montée sur scène de l'ex-international ivoirien et compagnon de la chanteuse, Geoffroy Serey Dié. En effet, le champion d'Afrique 2015, après avoir lâché plusieurs billets de banque sur sa dulcinée, a réitéré son amour pour Josey.

COCO ÉMILIE AGRESSÉE CHEZ ELLE



Jeudi dernier, l'influenceuse camerounaise Coco Émilie a publié sur snap, une vidéo d'une agression dont elle aurait été victime chez elle. Au lendemain de cette publication, l'influenceuse est revenue à la charge pour expliquer ce qui s'est passé chez elle. Elle dit avoir reçu des amis dont la jet-setteuse célèbre Aziz Yaou, Yannick Ndjéle, Christian Assama, Davila, Hassan, Eva Mballa. À l'en croire, ils lui ont manqué de respect en l'agressant verbalement puis physiquement jusqu'à ce qu'elle décide de s'enfermer dans sa chambre pour être en sécurité. Ce qui est contesté par l'une des invitées.

L'APPLICATION " INSTAFEST " POUR CRÉER SON PROPRE FESTIVAL DE MUSIQUE



Les passionnés de musique, de playlist et de festival devraient être intéressés par cette nouvelle application baptisée Instafest. Avant toute chose, sachez que vous devez avoir un compte Spotify pour pouvoir utiliser Instafest.

COULISSES DES ARTISTES

ARTS NUMÉRIQUES ET PLAGIAT : LES RISQUES ENCOURUS

R.H.A
Libreville/Gabon

LE scandale des portraits de Ray qui défraie la chronique sur les réseaux sociaux commande qu'on s'interroge sur la propriété intellectuelle en matière d'art au Gabon. Notre jeune compatriote est accusé de s'être approprié des œuvres qui ne sont pas de lui. Les preuves présentées par les internautes l'accablent davantage. Ce qui lui arrive est fréquent dans le monde des entrepreneurs du web. C'est le cas de l'œuvre SQUID GAME, son personnage préféré qu'il a publié le 30 octobre 2022, mais qui est

en réalité une peinture publiée auparavant par Cleisonarts. Au sujet des œuvres d'art, il n'est plus rare de voir des prétendus créateurs offrir des services qui ne sont pas d'eux. Selon plusieurs experts de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'avènement du numérique a fait grimper le nombre de cas d'atteinte à la propriété intellectuelle sur internet. Tous les domaines sont touchés par ce phénomène. Logiciel, textes, films, logos et, très souvent, musiques. Eh oui, les artistes sont les premières cibles des réseaux sociaux et des sites web spécialisés.



Ce qui arrive à notre jeune compatriote met au goût du jour la problématique de la violation de la propriété intellectuelle d'une part, pour les œuvres dont il s'est approprié, et la crédibilité des entrepreneurs qui excellent sur les réseaux sociaux, d'autre part. Sous d'autres cieux, une entreprise coupable de violation

de la propriété individuelle risque généralement le paiement de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi, la cessation de l'exploitation de l'œuvre en question, jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 300 000 € (196,5 millions de francs) d'amende en cas de contrefaçon, en France.